Mars 2018
14031-PAZ_5000-gsc-180313

urbaplan

Les Précornes
970
Le Grand Praz
Cerniettes
Pra Perron
960
Les Montgerouds
Pra Riondet
896
Le Vernex
Les Pâles
1038
Moron
La Cerniaula
R. de Liderrey
La Vatia d'Avau
d'Amont
Vanil Blanc
Ganet d'Avau
1150
Les Pâquiers
Chaudalla
Vieilles Ciernes
Gros Ganet
La Chéta
Mont Chupiaô
L'Ermitage
Les Vanels
Brenloz
Pointe sur le Roc
Le Roc
Dent de Vounetse
Vounetse
Drotsu d'En Haut
Tour Ronde
Les Bandeleltes
Tissinéva
L'Arse du Mitin
Les Parches
Les Né
L'Adrey
Chaux du Vent Derrey
Chaux du Vent Devant
L'Arsajoux
La Chuffry
Les Blanrux
Poyet Riond
Plan Paccot
Chalet Neuf
Plantreta
Jaguetta
La Perrillouda
Haut Sapy
Les Raveires
Petits Fornis
Gros Fornis
L'Hépotauda
Dessous
Jognins du Milieu
Jognins Dessus
La Bumanda
La Fouta
La Fulateire
Les Plans
Les Crauz
Pâquier à Chollet
La Sèche
Grangeneuve
Les Seitorées
797
808
885
Voir décision d'approbation de la DIME du 10 JAN. 2024 P.7
Voir décision d'approbation de la DIME du 10 JAN. 2024 P.9
Voir décision d'approbation de la DIME du 10 JAN. 2024 P.10
Voir décision d'approbation de la DIME du 10 JAN. 2024 P.12
Voir décision d'approbation de la DIME du 10 JAN. 2024 P.13
Voir décision d'approbation de la DIME du 10 JAN. 2024 P.14
Voir décision d'approbation de la DIME du 10 JAN. 2024 P.15

LEGENDE

ZONE D'AFFECTATION

ZONES A BATIR

🟫	zone de village A	ZV-A
🟫	zone de village B	ZV-B
🟫	zone de village C	ZV-C
🟨	zone résidentielle à faible densité	ZRFD
🟧	zone résidentielle à moyenne densité I	ZRMD I
🟧	zone résidentielle à moyenne densité II	ZRMD II
🟪	zone mixte	ZM
🟦	zone d'activités	ZACT
🟥	zone du couvent	ZC
🟪	zone de transport touristique	ZTT
🟦	zone touristique	ZT
⬛	zone d'intérêt général I, II, III, IV, V	ZIG
⬜	zone spéciale STEP	ZSTEP
🟩	zone libre	ZL
▤	zone d'extraction de matériaux I, II, III	ZEM I-III

AUTRES ZONES

⬜	zone agricole	ZA
🟩	aire forestière	

ELEMENTS SUPERPOSES

PERIMETRES SUPERPOSES

①	plan d'aménagement de détail approuvé
②	plan d'aménagement de détail obligatoire
▭	périmètre de permis pour l'équipement de détail obligatoire
▨	périmètre pistes de ski
▥	périmètre constructible
22.1	prescriptions particulières selon RCU
▥ B	périmètre de protection de la nature
▭	périmètre de protection du site construit
▭	périmètre de protection de l'environnement des bâtiments protégés
▨	périmètre de protection de l'environnement de la Valsainte
▭	périmètre archéologique

Voir décision d'approbation de la DIME du
10 JAN. 2024
P.15

LEGENDE

SECTEURS SUPERPOSES

dangers naturels selon carte de danger
(danger élevé, modéré, faible, résiduel et indicativ)

▤	mouvement de terrain (chutes, laves, glissement)
▨	avalanches
▥	crues
▨	raccordement chauffage à distance obligatoire

Voir décision d'approbation de la DIME du
10 JAN. 2024
P.14

ELEMENTS PROTEGES SUPERPOSES

● ●●●●●	arbre isolé / alignement
▩	verger
▭	haie
▩	bosquets
▭	prairie ou pâturage sec
—	mur en pierre sèche
●●●●	chemin creux
● ◑ ○ •	bien culturel mis sous protection: catégorie 1, 2, 3 et objets divers
	chemin historique selon inventaire IVS
○○○○○	catégorie 1
○○○○○	catégorie 2

AUTRES ELEMENTS SUPERPOSES

■	bâtiment non soumis à l'indice d'utilisation (selon l'art. 80 al. 5 RELATeC)
▭	ordre des constructions contigu
⌖ ⌖	sites pollués (nécessité d'investigation / pas de nécessité d'investigation)
—	constatation forestière (DIAF du 22.12.2004)
15m	distance de construction à la forêt

Voir décision d'approbation de la DIME du
10 JAN. 2024
P.13

INFORMATIONS INDICATIVES

—	cours d'eau à ciel ouvert
- - -	cours d'eau sous tuyau (tracé indicatif)
······	projet de nouveau tracé
12m 12m	espace réservé (mesuré depuis l'axe du lit)
⊓ ⊓	espace réservé modulé / limite de construction modulée
═ ═	corridor inconstructible (4m de part et d'autre de l'axe)
▥	zone de protection des eaux souterraines légalisée (S1, S2, S3)
▨	~~zone de protection des eaux souterraines provisoire~~
▩	bosquets (en zone agricole)

Voir décision d'approbation de la DIME du
10 JAN. 2024
P.13

Voir décision d'approbation de la DIME du
10 JAN. 2024
P.13

Voir décision d'approbation de la DIME du
10 JAN. 2024
P.7

GEOSUD SA
Ingénieurs et géomètres
Rue de Gruyères 53
1630 Bulle
Tel. 026 919 81 50
www.geosud.ch

N° auto.: 020/16.01.01/000